

ANNEXE 1**■ Opération de stabilisation de talus au droit de la route départementale n° 78 à LAMOTHE-CAPDEVILLE**

PROPRIÉTAIRES	PARCELLES CONTENANCES	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTÉ PAR PROMESSE DE VENTE
SCI MATMA représentée par M. Philippe PEDECHE	B 131 1a 35ca	sans objet	- <u>Prix principal</u> : 202, 50 € (soit 1, 50 € le m ²) - <u>Indemnités accessoires</u> : 1 300 € de dédommagement pour perte d'accès à l'Aveyron
M. Didier REY (propriétaire) et Mme Andrée BEBIAN épouse REY (usufruitière)	B 132 2a 35ca	sans objet	- <u>Prix principal</u> : 352, 50 € (soit 1, 50 € le m ²) - <u>Indemnités accessoires</u> : 1 300 € de dédommagement pour perte d'accès à l'Aveyron
M. Hervé LACOSTE	B 134 13a 59ca	sans objet	- <u>Prix principal</u> : 2 038, 50 € (soit 1, 50 € le m ²) - <u>Indemnités accessoires</u> : 1 300 € de dédommagement pour perte d'accès à l'Aveyron

Mme Nelly FREGEVILLE épouse BALAGUER	B 326 2a 12ca	sans objet	- <u>Prix principal</u> : 318 € (soit 1, 50 € le m ²) - <u>Indemnités accessoires</u> : 1 300 € de dédommagement pour perte d'accès à l'Aveyron
M. Charles DEFFRASNES et Mme Claire TOURNAY	B 355 2a 80ca	sans objet	- <u>Prix principal</u> : 420 € (soit 1, 50 € le m ²) - <u>Indemnités accessoires</u> : 1 300 € de dédommagement pour perte d'accès à l'Aveyron

Le Président,